

Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 16 Absents : 13
Suffrages exprimés : 21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 16/11/2018
Reçu en préfecture le 16/11/2018
Affiché le 16/11/18
ID : 031-213101181-20181108-D20180701-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2018/07 du 08 novembre 2018

D. 2018/07-01 – Décisions du Maire - Information

L'an deux mil dix-huit, le huit novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

Présents : BINET Pascale, BODIOU Christelle, CONSTANS Loïc, DALDOSSO Corinne, DARES Patrick, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FOISSAC Christian, FORTIER J-Claude, MARTY Laurent, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, SMIDTS Roberte, TORNOS Luc, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents excusés : BRUN Dante, DELLAC Anne-Marie, LABIT Alain, LHERM Jean-Pierre, SIGAL Sandrine.

Absents : ABAD-LAHIRLE Nadine, BOSCARIOL Eric, CALVET Karen, GACHES Lydie, MARTINAZZO Estelle, NESPOLO Florence, RIBOUCHON Thomas, ROBIN Véronique.

Pouvoirs : BRUN Dante à DUPUY Daniel, DELLAC Anne-Marie à RECOBRE Pierre, LABIT Alain à DARES Patrick, LHERM Jean-Pierre à DALDOSSO Corinne, SIGAL Sandrine à DUSSART Vincent.

Les conseillers ont été convoqués le 31 octobre 2018, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.

M DUSSART Vincent est nommé secrétaire de séance. Pascal BARAT, DGS, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération D. 2016/05-03 du 07 juillet 2016,

M. Le Maire informe le Conseil qu'il a pris les décisions suivantes par délégation :

DC 2018/06-01 - FINANCES - TARIF EXCEPTIONNEL SPECTACLE DU 26 OCTOBRE 2018 - Le chat somnambule

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE + REPAS - Tarif exceptionnel -	FORFAIT SEMAINE - Tarif exceptionnel -	Soit un supplément de
Jusqu'à 500	12,29 €	40,45 €	2,94 €
501 à 700	13,03 €	42,86 €	3,11 €
701 à 1000	13,29 €	43,79 €	3,15 €
1001 à 1500	14,64 €	48,16 €	3,50 €
Plus de 1501	16,40 €	53,95 €	3,92 €
Non-résidents	23,57 €	77,55 €	5,64 €

Envoyé en préfecture le 16/11/2018

Reçu en préfecture le 16/11/2018

Affiché le 16/11/18

Berser
Levraut

ID : 031-213101181-20181108-D20180701-DE

QUOTIENT FAMILIAL	DEMI-JOURNÉE + REPAS - Tarif exceptionnel -	DEMI-JOURNÉE SANS REPAS - Tarif exceptionnel -	Soit un supplément de
Jusqu'à 500	10,25 €	5,81 €	2,94 €
501 à 700	10,87 €	6,15 €	3,11 €
701 à 1000	11,08 €	6,26 €	3,15 €
1001 à 1500	12,21 €	6,92 €	3,50 €
Plus de 1501	13,67 €	7,75 €	3,92 €
Non-résidents	19,67 €	13,63 €	5,64 €

DC 2018/06-02 - SOINS DES ANIMAUX ERRANTS SUR LA VOIE PUBLIQUE - CONVENTION

Considérant que la commune souhaite que soit procédé au ramassage et aux premiers soins des animaux accidentés sur la voie publique et lancer une campagne de stérilisation des chats errants, une convention est conclue avec Elevage du Berceau de B Family, représentée par Jöelle AVELIN, 1142, chemin de Léret – 31 620 BOULOC, avec effet le 1^{er} octobre 2018 pour une durée de 1 an.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil prend acte de ces décisions.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 9 novembre 2018
Au registre sont les signatures*

Le Maire,

Daniel DUPUY